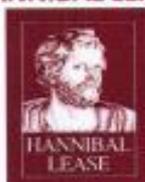


HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 55 000 000 dinars divisé en 11 000 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées
Identifiant Unique : 0766895F

Siège Social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460

E-mail : commercial@hannibalease.com.tn

Hannibal Lease est notée B+ (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 25/11/2020

**NOTE D'OPERATION MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION DE L'EMISSION ET L'ADMISSION AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2020-03 »
DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 30 000 000 DINARS EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
Prix de l'Emission : 100 dinars**

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel	Amortissement anticipé par rachat en Bourse
Catégorie A pour un montant global maximum de 5 MDT	5 ans à moins qu'elles n'aient été préalablement rachetées en Bourse.	10,3% et/ou TMM+3%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année	A travers le rachat d'Obligations en Bourse auprès des souscripteurs initiaux pour un nombre maximum de 50 000 obligations. Cette catégorie est dédiée exclusivement aux personnes physiques.
Catégorie B	5 ans	10,3% et/ou TMM+3%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année	

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note B+ (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 13/11/2020

Visa **N° 20 / 1046** du **27 NOV. 2020** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le **20/01/2021**.
Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable Chargé de l'Information

Mr Foued BOUAZRA
Directeur d'Audit Interne de Hannibal Lease
Tél. : 71 139 400
Fax : 71 139 460

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération



Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage,
Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac
Tél : 71 137 600 - Fax : 71 960 903 -
E-mail : macsa@macsa.com.tn; Site web: www.macsa.com.tn

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « HL 2020 » enregistré par le CMF en date du **19 Août 2020** sous le N° **20-002** et de son actualisation enregistrée par le CMF en date du **27/11/2020** sous le N° **20-002/A001**. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le **20/01/2021**.

La présente note d'opération, le document de référence « HL 2020 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn. Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2020 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard le **20 Janvier 2021**.

Novembre 2020



Sommaire

Flash sur l’Emprunt Obligataire « HL 2020-03 »	3
Chapitre 1 – Responsable de la note d’opération	7
1-1 Responsable de la note d’opération	7
1-2 Attestation du responsable de la note d’opération	7
1-3 Attestation de l’intermédiaire en bourse chargé de l’opération	7
1-4 Responsable de l’information	8
Chapitre 2- Renseignements concernant l’opération	9
2.1. Renseignements relatifs à l’émission	9
2.1.1. Décision à l’origine de l’émission	9
2.1.2. Renseignements relatifs à l’opération.....	10
2.1.3. Période de souscription et de versement	10
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public.....	10
2.1.5. But de l’émission	10
2.2. Caractéristiques des titres émis	11
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres	11
2.2.2. Prix de souscription, prix d’émission et modalités de paiement	11
2.2.3. Date de jouissance en intérêts	11
2.2.4. Date de règlement.....	11
2.2.5. Taux d’intérêt	11
2.2.6. Intérêts	11
2.2.7. Amortissement et remboursement.....	12
2.2.8. Prix de remboursement.....	16
2.2.9. Paiement	16
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle	16
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l’emprunt.....	16
2.2.13. Garantie	17
2.2.14. Notation.....	17
2.2.15. Mode de placement	22
2.2.16. Organisation de la représentation des obligataires	22
2.2.17. Fiscalité des titres	22
2.3. Renseignements généraux	22
2.3.1. Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations	22
2.3.2. Marché des titres.....	22
2.3.3. Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING	23
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige.....	23
2.4. Risque lié à l’émission du présent emprunt obligataire	23

Flash sur l’Emprunt Obligataire « HL 2020-03 »

L’emprunt obligataire « HL 2020-03 » est émis pour un montant de 20 000 000 de dinars susceptibles d’être porté à un maximum de 30 000 000 dinars, divisés en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d’être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il est constitué de deux catégories qui se présentent comme suit :

- ✓ Catégories A : d’une durée de 5 ans : 10,3% et/ou TMM+3% brut par an. Cette catégorie est réservée aux personnes physiques pour un montant global maximum de 5 000 000 DT (50 000 Obligations);
- ✓ Catégorie B : d’une durée de 5 ans : 10,3% et/ou TMM+3% brut par an.

Dénomination de l’emprunt	« HL 2020-03 »
Montant	20 000 000 dinars susceptibles d’être porté à 30 000 000 dinars. La catégorie A est exclusivement réservée aux personnes physiques pour un montant global maximum de 5 000 000 DT (50 000 obligations). En cas d’excédent d’obligations offertes non demandées par la catégorie A, le reliquat sera affecté à la catégorie B.
Nombre d’obligations à émettre	200 000 obligations susceptibles d’être portées à 300 000 obligations réparties en 2 Catégories A et B susmentionnées. Le nombre d’obligations par Catégorie sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs. Toutefois, le nombre d’obligations affectées à la catégorie A ne doit pas dépasser les 50 000 obligations.
Nominal	100 dinars par obligation.
Forme des obligations	Les obligations sont nominatives.
Prix d’émission	100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.
Prix de remboursement	100 dinars par obligation.
Clôture des souscriptions	Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 14/12/2020 et clôturées, sans préavis, au plus tard le 29/01/2021 . Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l’émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations. En cas de placement d’un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 29/01/2021 , les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l’émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date. En cas de placement d’un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 29/01/2021 , les souscriptions seront prorogées jusqu’au 12/03/2021 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l’émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.
Date de jouissance en intérêts	Chaque obligation portera jouissance en intérêts à compter de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29/01/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **29/01/2021**, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Taux d'intérêt : Catégorie A : 10,3% et/ou TMM+3% brut par an au choix du souscripteur ;
Catégorie B : 10,3% et/ou TMM+3% brut par an au choix du souscripteur.

Durée : Catégorie A : 5 ans à moins qu'elles n'aient été préalablement rachetées en Bourse.

Catégorie B: 5 ans

Durée de vie moyenne ✓ Catégorie A: 3 ans ;
✓ Catégorie B : 3 ans ;

Duration (Taux fixe) ✓ Catégorie A : 2,652 années ; (si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance)
✓ Catégorie B : 2,652 années

Taux de rendement actuariel (taux fixe) ✓ Catégorie A: 10,3% l'an.
✓ Catégorie B: 10,3% l'an

Marge actuarielle (taux variable) ✓ Catégorie A: 3%.
✓ Catégorie B: 3%

Amortissement normal Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la 1^{ère} année pour les deux catégories A et B.

Amortissement anticipé par rachat en Bourse L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.

Ces opérations de rachat étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations restant en circulation.

Les obligations ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'Émetteur sera libéré de toute obligation relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations maximum de rachat par l'émetteur est de 50 000 obligations avec un prix de rachat ne dépassant pas la valeur nominale d'émission (capital restant dû).

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations rachetées et le nombre d'obligations restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

Souscriptions et versements	Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 14/12/2020 auprès de MAC SA – Intermédiaire en bourse, sis au Green Center- Rue du lac constance-Les berges du Lac.
Paiement	<p>Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 29/01 de chaque année.</p> <p>Le premier paiement en intérêts aura lieu le 29/01/2022 pour toutes les catégories.</p> <p>Le premier remboursement en capital aura lieu le 29/01/2022 pour la catégorie A si les obligations restent en circulation (non rachetées par l'Emetteur).</p> <p>Le premier remboursement en capital aura lieu le 29/01/2022 pour la catégorie B.</p> <p>Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.</p>
Régime Fiscal	Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue des registres des obligations	<p>L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « HL 2020-03 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par MAC SA, intermédiaire en bourse.</p> <p>L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.</p>
Garantie	Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.
Notation de la société	<p>Le 25/11/2020, l'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de « Hannibal Lease », de BB- (tun) à B+ (tun) ainsi la note de la société s'établit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Note à long terme : B+ (tun) ;✓ Note à court terme : B (tun) ;✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.
Notation de l'emprunt	L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note B+ (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du 13/11/2020 .
Cotation en bourse	Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt «HL 2020-03 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
Prise en charge par TUNISIE CLEARING	Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «HL 2020-03 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.
Mode de représentation des obligataires	Droit commun régissant la représentation des obligataires.

Tribunaux compétents en cas de litige	Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction du présent emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.
Risque lié à l'émission du présent Emprunt obligataire	Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexé sur le TMM.

Chapitre 1 – Responsable de la note d’opération

1-1 Responsable de la note d’opération

Monsieur Mohamed Hechmi DJILANI
Directeur Général de Hannibal Lease

1-2 Attestation du responsable de la note d’opération

« A notre connaissance, les données de la présente note d’opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l’opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d’omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Mohamed Hechmi DJILANI
Directeur Général de Hannibal Lease


HANNIBAL LEASE
Rue du lac Léman les-Berges du Lac
Tunis 1053
Tél.:71 139 400 Fax.: 71 965 227

1-3 Attestation de l’intermédiaire en bourse chargé de l’opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d’usage pour s’assurer de la sincérité de la note d’opération. »

MAC SA
Le Directeur Général Adjoint
Monsieur Mourad BEN CHAABANE

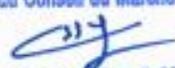


1-4 Responsable de l'information

Mr Foued BOUAZRA
Directeur d'Audit Interne de Hannibal Lease
Tél. : 71 139 400
Fax : 71 139 460


HANNIBAL LEASE
Rue du lac Léman les Berges du Lac
Tunis 1053
TÉL:71 139 400 Fax.:71 965 227

La notice légale est publiée au JORT N°91 du 11/12/2020

 **Conseil du Marché Financier**
N° 20/1046 du 27 NOV 2020
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2- Renseignements concernant l'opération

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **16/06/2020** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) sur 2020 et 2021 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni **12/11/2020** a approuvé les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » à savoir :

- a. Montant de l'emprunt obligataire : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à 30 000 000 dinars.
La catégorie A est exclusivement réservée aux personnes physiques pour un montant global maximum de 5 000 000 DT (50 000 obligations).
- b. Nominal de l'obligation : 100 dinars par Obligation ;
- c. Forme d'Obligation : les obligations sont nominatives ;
- d. Prix d'émission : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- e. Taux d'intérêt : Catégorie A: 10,3% et/ou TMM+3% brut par an au choix du souscripteur ;
Catégorie B: 10,3% et/ou TMM+3% brut par an au choix du souscripteur ;
- f. Durée : Catégorie A : 5 ans à moins qu'elles n'aient été préalablement rachetées en Bourse.
Catégorie B: 5 ans
- g. Amortissement normal : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour les deux catégories A et B.
- h. Amortissement anticipé par rachat en Bourse L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.
Ces opérations de rachat étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations restant en circulation.
Les obligations ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'émetteur sera libéré de toute obligation relative aux titres annulés.
Le nombre d'obligations maximum de rachat par l'émetteur est de 50 000 obligations avec un prix de rachat ne dépassant pas la valeur nominale d'émission (capital restant dû).
L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations rachetées et le nombre d'obligations restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération

Montant nominal de l'emprunt

L'emprunt obligataire « HL 2020-03 » est d'un montant de 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à 30 000 000 dinars divisé en 200 000 obligations susceptible d'être portées à 300 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif de l'emprunt « HL 2020-03 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Produit brut et net de l'emprunt

Le produit brut du présent emprunt est de 20 000 000 DT et sera susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT. Les commissions de placement s'élèvent à 180 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 20 000 DT, les frais de la BVMT sont de 24 000¹ DT, les frais de TUNISIE CLEARING pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à 36 260 DT², les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopies...etc, sont estimés à 7 000 DT, soit un total de frais approximatifs de 267 260 DT et un produit net de l'emprunt de 19 732 740 DT.

Désignation	Montant Global (en DT)	Montant par obligation (en DT)
Produit Brut	20 000 000	100
Frais globaux ³	267 260	1,336
Produit Net	19 732 740	98,664

2.1.3. Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **14/12/2020** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **29/01/2021**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/01/2021**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/01/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **12/03/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

En cas d'excédent d'obligations offertes non demandées par la catégorie A, le reliquat sera affecté à la catégorie B.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **14/12/2020** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

2.1.5. But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2020, qui s'élèvent à 180 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2020 est de 30 millions de dinars.

¹ L'estimation de ces frais repose sur l'hypothèse que la jouissance et l'introduction de l'emprunt objet de la note d'opération interviendront au quatrième trimestre 2020.

² Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à hauteur de 8,33% pour la catégorie A taux fixe, 8,33% pour la catégorie A taux variable, 41,67% pour la catégorie B taux fixe, 41,67% pour la catégorie B taux variable. Il y a lieu de signaler que ces frais sont donnés à titre indicatif sur la base d'un montant collecté de 30 000 000 DT.

³ Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 20 000 000 dinars et sont donnés à titre indicatif sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF qui est calculée automatiquement sur la base du montant maximum de l'emprunt. Le montant de ces produits et de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêt à taux variable et à taux fixe.

2.2. Caractéristiques des titres émis

2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : HL 2020-03 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : Nominatives.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3. Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29/01/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **29/01/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

2.2.4. Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5. Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour les catégories A et B d'une durée de 5 ans

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **Janvier** de l'année N-1 au mois de **Décembre** de l'année N-1.
- **Taux fixe :** Taux annuel brut de **10,3%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

2.2.6. Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **29/01** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **29/01/2026** pour les deux catégories A et B.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 20 000 000 Dinars

Le montant total des intérêts serait de **1 545 000 dinars** si l'emprunt était souscrit à hauteur de 5 000 000 dinars dans la catégorie A (sous l'hypothèse que les obligations seront détenues jusqu'à l'échéance) au taux fixe de 10,3%.

Le montant total des intérêts serait de **6 180 000 dinars** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie B à taux fixe de 10,3%.

Le montant total des intérêts serait de **1 521 000 dinars** si l'emprunt était souscrit à hauteur de 5 000 000 dinars dans la catégorie A (sous l'hypothèse que les obligations seront détenues jusqu'à l'échéance) au taux variable (TMM+3%, en

considérant un taux nominal de **7,14%**, calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois de Novembre 2019 au mois d'Octobre 2020, à titre indicatif).

S'il était souscrit dans sa globalité dans la catégorie B à taux variable (TMM+3%), le montant des intérêts s'élèverait à **6 084 000 dinars** (en considérant un taux nominal de **7,14%**, calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois de Novembre 2019 au mois d'Octobre 2020, à titre indicatif).

2.2.7. Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories A et B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **29/01/2026** pour les deux catégories A et B.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable.

Pour la partie de l'emprunt souscrite à taux variable, le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 3% pour les deux catégories A et B.

Pour les besoins de calcul, on a retenu comme taux la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de Novembre 2019 au mois d'Octobre 2020) soit 7,14% majorée d'une marge de 3% pour les catégories A et B soit 10,14%. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Montant de l'emprunt	20 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT
Nombre d'obligations	: 200 000 obligations susceptible d'être porté à 300 000 obligations.
Valeur nominale de l'obligation	: 100 dinars
Date de jouissance unique servant de base pour la cotation en bourse	: 29/01/2021
Date du premier remboursement en capital	: Catégorie A : 29/01/2022 (à moins que ces obligations n'aient été préalablement rachetées par l'émetteur avant cette date). Catégorie B : 29/01/2022
Date du premier paiement des intérêts	: 29/01/2022 pour les deux catégories
Date de la dernière échéance	: Catégorie A: 29/01/2026 pour les obligations non rachetées Catégorie B : 29/01/2026
Amortissement normal	Pour les deux catégories A et B : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à compter de la 1 ^{ère} année correspondant à 20 dinars par obligation.
Amortissement anticipé par rachat en Bourse	L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse. Ces opérations de rachat étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations restant en circulation.

Les obligations ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'Émetteur sera libéré de toute obligation relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations maximum de rachat par l'émetteur est de 50 000 obligations avec un prix de rachat ne dépassant pas la valeur nominale d'émission (capital restant dû).

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations rachetées et le nombre d'obligations restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

Taux d'intérêt nominal

: Pour les catégories A et B : Un taux fixe de 10,3% brut l'an et/ou variable (TMM+3%), soit 10,14%. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois de Novembre 2019 au mois d'Octobre 2020) majorée de 3% (à titre indicatif).

Evolution du TMM durant les dix dernières années :

En (%)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Janvier	4,0700	4,7500	3,1600	4,1100	4,7100	4,8900	4,2500	4,2600	5,5300	7,2400	7,8100
Février	4,0800	4,6500	3,4200	4,2000	4,6800	4,8000	4,2200	4,2900	5,6100	7,2800	7,8400
Mars	4,2300	4,5600	3,4800	4,3300	4,7200	4,8200	4,2000	4,2900	6,0400	7,9000	7,3500
Avril	4,1200	4,3900	3,6400	4,7000	4,7200	4,8000	4,2400	4,4100	6,5000	7,8600	6,8000
Mai	4,3600	4,5100	3,7400	4,6900	4,7000	4,7700	4,2500	4,8300	6,3900	7,8300	6,8000
Juin	4,3800	4,5000	3,6400	4,7400	4,7800	4,8000	4,2100	4,9400	6,7200	7,8300	6,8000
Juillet	4,5200	4,2500	3,8500	4,7300	4,9800	4,7800	4,3200	5,1500	7,2500	7,8300	6,8200
Août	4,6100	3,7600	3,8800	4,7500	4,9400	4,7500	4,2000	5,1900	7,2500	7,8300	6,7900
Septembre	4,5200	3,2400	3,9000	4,7200	4,9200	4,7700	4,2600	5,2200	7,2900	7,8200	6,7600
Octobre	4,6200	3,3200	4,1500	4,6600	4,9300	4,7500	4,3300	5,2300	7,2700	7,8100	6,3000
Novembre	4,8000	3,1600	4,1800	4,7500	4,9300	4,3000	4,2300	5,2300	7,2500	7,8000	
Décembre	4,8700	3,2300	3,9800	4,7400	4,8800	4,2800	4,2600	5,2300	7,2400	7,8100	

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée au nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Si on suppose que l'emprunt a été souscrit pour un montant de 20 000 000 DT,

- ✓ Pour les catégories A (avec l'hypothèse que le montant maximum de 5 000 000 DT sera souscrit et que les obligations de la catégorie seront détenues jusqu'à l'échéance.)

✓ Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe (10,3%)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2021	5 000 000				
2022		1 000 000	4 000 000	515 000	1 515 000
2023		1 000 000	3 000 000	412 000	1 412 000
2024		1 000 000	2 000 000	309 000	1 309 000
2025		1 000 000	1 000 000	206 000	1 206 000
2026		1 000 000	0	103 000	1 103 000
Total		5 000 000		1 545 000	6 545 000

En DT

✓ Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe (10,3%)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2021	100,000				
2022		20,000	80,000	10,300	30,300
2023		20,000	60,000	8,240	28,240
2024		20,000	40,000	6,180	26,180
2025		20,000	20,000	4,120	24,120
2026		20,000	0,000	2,060	22,060
Total		100,000		30,900	130,900

En DT

✓ Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux variable 10,14% (à titre indicatif)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2021	5 000 000				
2022		1 000 000	4 000 000	507 000	1 507 000
2023		1 000 000	3 000 000	405 600	1 405 600
2024		1 000 000	2 000 000	304 200	1 304 200
2025		1 000 000	1 000 000	202 800	1 202 800
2026		1 000 000	0	101 400	1 101 400
Total		5 000 000		1 521 000	6 521 000

En DT

✓ Tableau d'amortissement par obligation à taux variable 10,14% (à titre indicatif)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2021	100,000				
2022		20,000	80,000	10,140	30,140
2023		20,000	60,000	8,112	28,112
2024		20,000	40,000	6,084	26,084
2025		20,000	20,000	4,056	24,056
2026		20,000	0,000	2,028	22,028
Total		100,000		30,420	130,420

- ✓ Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans si on suppose que l'emprunt a été souscrit pour un montant de 20 000 000 DT,

• Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe (10,3%) En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2021	20 000 000				
2022		4 000 000	16 000 000	2 060 000	6 060 000
2023		4 000 000	12 000 000	1 648 000	5 648 000
2024		4 000 000	8 000 000	1 236 000	5 236 000
2025		4 000 000	4 000 000	824 000	4 824 000
2026		4 000 000	0	412 000	4 412 000
Total		20 000 000		6 180 000	26 180 000

• Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe (10,3%)

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2021	100,000				
2022		20,000	80,000	10,300	30,300
2023		20,000	60,000	8,240	28,240
2024		20,000	40,000	6,180	26,180
2025		20,000	20,000	4,120	24,120
2026		20,000	0,000	2,060	22,060
Total		100,000		30,900	130,900

• Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux variable 10,14% (à titre indicatif)

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2021	20 000 000				
2022		4 000 000	16 000 000	2 028 000	6 028 000
2023		4 000 000	12 000 000	1 622 400	5 622 400
2024		4 000 000	8 000 000	1 216 800	5 216 800
2025		4 000 000	4 000 000	811 200	4 811 200
2026		4 000 000	0	405 600	4 405 600
Total		20 000 000		6 084 000	26 084 000

• Tableau d'amortissement par obligation à taux variable 10,14% (à titre indicatif)

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2021	100,000				
2022		20,000	80,000	10,140	30,140
2023		20,000	60,000	8,112	28,112
2024		20,000	40,000	6,084	26,084
2025		20,000	20,000	4,056	24,056
2026		20,000	0,000	2,028	22,028
Total		100,000		30,420	130,420

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 20 000 000 dinars.

Hannibal Lease s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 20 000 000 dinars.

Hannibal Lease s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations rachetées et le nombre d'obligations restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

2.2.8. Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9. Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **29/01** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **29/01/2022** pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **29/01/2022** pour la catégorie A si les obligations restent en circulation (non rachetées par l'Emetteur).

Le premier remboursement en capital aura lieu le **29/01/2022** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,3%** l'an pour les deux catégories A et B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois d'Octobre 2020 (à titre indicatif), qui est égale à 7,14% ; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,14% pour les deux catégories A et B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3%** pour les deux catégories A et B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

Durée totale :

Les obligations de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » seront émises selon deux catégories :

- ✓ Une Catégorie A : sur une durée de **5 ans (à moins que ces obligations n'aient été préalablement rachetées par l'émetteur avant cette date)** ;
- ✓ Une Catégorie B : sur une durée de **5 ans** ;

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour les deux catégories A et B.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = (\sum t * F_t / (1+i)^t) / \sum F_t / (1+i)^t$$

Où : T est le nombre de périodes

F_t est le flux de la période t

i est le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,652 années** pour les deux catégories A et B (sous l'hypothèse que les obligations de la catégorie A seront détenues jusqu'à l'échéance).

2.2.13. Garantie

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

2.2.14. Notation

Notation de la société :

Le **25/11/2020**, l'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de « Hannibal Lease », de BB-(tun) à B+ (tun) ainsi la note de la société s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : B+ (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note B+ (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du **13/11/2020**.

Signification des notes nationales

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Hannibal Lease s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

LETTRE DE NOTATION

Paris, le 25 Novembre 2020

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) vérifie les notes suivantes:

Société :	Hannibal Lease SA
Note Nationale à Long-Terme:	B+(tun)
Perspective:	Stable
Note Nationale Court-Terme :	B(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,



Eric Dupont
Senior Director

LETTRE DE NOTATION

Paris, le 13 Novembre 2020

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) attribue la note suivante :

Société	:	Hannibal Lease SA
Désignation de l'émission	:	Emprunt obligataire «HL 2020-03»
Montant	:	20 000 000 susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars, répartis en deux catégories: A et B
Prix d'émission unitaire	:	100 dinars
Taux Nominal (A)	:	10.3% et/ou TMM+3%
Taux Nominal (B)	:	10.3% et/ou TMM+3%
Durée (A)	:	5 ans, à moins qu'elles n'aient été préalablement rachetées en Bourse
Durée (B)	:	5 ans
Amortissement (A)	:	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la première année
Amortissement (B)	:	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la première année
Note	:	B+(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

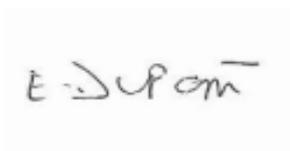
L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,



Eric Dupont
Senior Director

2.2.15. Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne.

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

2.2.16. Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.17. Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finance 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

2.3. Renseignements généraux

2.3.1. Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « HL 2020-03 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

2.3.2. Marché des titres

Il existe à mi-Novembre 2020, quatorze (14) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- ✓ HL 2013/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,2% et/ou TMM+2,2% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,35% ;
- ✓ HL 2014/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,3% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,8% ;
- ✓ HL 2015/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,7% et/ou TMM+2,3% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- ✓ HL 2015/1 subordonné : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,72% et/ou TMM+2,4% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,92% ;
- ✓ HL 2015/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- ✓ HL 2016/1 : Pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,45% ;
- ✓ HL 2016/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;

- ✓ HL 2017/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- ✓ HL 2017/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- ✓ HL 2017/3 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 8,00% et/ou TMM+2,40% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,25%.
- ✓ HL 2018/1 subordonné : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 8,3% et/ou TMM+2,1% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,5% ;
- ✓ HL 2018/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,15% et/ou TMM+3,5% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,5% ;
- ✓ HL 2020/1 : emprunt obligataire sans recours à l'Appel Public à l'Épargne pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,25% ;
- ✓ HL 2020/2 : Catégories A et B : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,6% et/ou TMM+3 % Catégorie C : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 10,7% et/ou TMM+3,25 %;

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2020-03 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3. Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2020-03 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction du présent emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.4. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 55 000 000 dinars divisé en 11 000 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Identifiant Unique : 0766895F

Siège Social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 18/01/2018

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée B+(tun) à long terme avec perspective stable et B(tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 25/11/2020

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2020-03 » DE 20 000 000 DT SUSCEPTIBLE D'ÊTRE PORTE A 30 000 000 DT DIVISE EN 200 000 OBLIGATIONS DE 100 DT CHACUNE

SUSCEPTIBLE D'ÊTRE PORTEES A 300 000 OBLIGATIONS DE 100 DT CHACUNE

EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement Annuel	Amortissement anticipé par rachat en Bourse
Catégorie A pour un montant global maximum de 5 MDT	5 ans à moins qu'elles n'aient été préalablement rachetées en Bourse.	10,3% et/ou TMM+3%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année	A travers le rachat d'Obligations en Bourse auprès des souscripteurs initiaux pour un nombre maximum de 50 000 obligations. Cette catégorie est dédiée exclusivement aux personnes physiques.
Catégorie B	5 ans	10,3% et/ou TMM+3%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année	

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note B+(tun) à long terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 13/11/2020

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16/06/2020

Délibération du Conseil d'Administration du 12/11/2020

Visa du Conseil du Marché Financier

Notice légale publiée au JORT n°31 du 11/12/2020

Bulletin de souscription n°.....

20 / 10 46 du 27 NOV. 2020

Je (nous) soussigné (s)

Nom & Prénom ¹ : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	
Nationalité : Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	
N° Délivrée le :/...../.....	
Profession/activité :	
Adresse : Code postale Pays : Tel :	
Agissant pour le compte (1) : <input type="checkbox"/> De moi-même	
<input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu du pouvoir donné en date du et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente	
Identité du mandat :	
Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & Prénom Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le :/...../.....	Personne Morale Raison sociale : N° du R.C : Matricule Fiscale :
Profession/activité :	
Adresse : Code postale Pays : Tel :	

Je déclare (ons) souscrire à :

-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégorie A au taux d'intérêt fixe de 10,3% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégories A au taux d'intérêt variable de TMM+3% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégorie B au taux d'intérêt fixe de 10,3% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégories B au taux d'intérêt variable de TMM+3% sur 5 ans ;

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 29/01/2021 seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 29/01/2021 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les catégories A et B

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « HL 2020 » ainsi que son actualisation et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :

- En espèces
- Par chèque n° tiré suragenceouvert chez
- Par virement en date dueffectué sur mon (notre) compte n°.....

La somme de (en toutes lettres).....représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) :

-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégorie A au taux d'intérêt fixe de 10,3% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégories A au taux d'intérêt variable de TMM+3% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégorie B au taux d'intérêt fixe de 10,3% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégories B au taux d'intérêt variable de TMM+3% sur 5 ans ;

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez³en (1) Gestion libre compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
Le second servant de souche⁴

Tunis, le

Signature

¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la ligne appropriée

³ Indiquer le nom du dépositaire

⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »



COPIE

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 55 000 000 dinars divisée en 11 000 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Identifiant Unique : 0766895F

Siège Social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemana – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 18/01/2018

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée B+(tun) à long terme avec perspective stable et B(tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 25/11/2020

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2020-03 » de 20 000 000 DT SUSCEPTIBLE D'ÊTRE PORTÉ A 30 000 000 DT DIVISÉ EN 200 000 OBLIGATIONS DE 100 DT CHACUNE

SUSCEPTIBLE D'ÊTRE PORTÉES A 300 000 OBLIGATIONS DE 100 DT CHACUNE

EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement Annuel	Amortissement anticipé par rachat en Bourse
Catégorie A pour un montant global maximum de 5 MDT	5 ans à moins qu'elles n'aient été préalablement rachetées en Bourse.	10,3% et/ou TMM+3%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année	À travers le rachat d'Obligations en Bourse auprès des souscripteurs initiaux pour un nombre maximum de 50 000 obligations. Cette catégorie est dédiée exclusivement aux personnes physiques.
Catégorie B	5 ans	10,3% et/ou TMM+3%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année	

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note B+(tun) à long terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 13/11/2020

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16/06/2020

Délibération du Conseil d'Administration du 18/11/2020

Visa du Conseil du Marché Financier

Notice légale publiée au JORT n° 91 du 11/11/2020

Bulletin de souscription n°

#20/1046 du 27 NOV. 2020

Je (nous) soussigné (s)

Nom & Prénom ¹ : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	
Nationalité :	Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N° :	Délivrée le :/...../.....
Profession/activité :	
Adresse : Code postale : Pays : Tel :	
Agissant pour le compte (1) : <input type="checkbox"/> De moi-même	
<input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu du pouvoir donné en date du et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente	
Identité du mandant :	
Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	
Nom & Prénom :	
Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	
N° : Délivrée le :/...../.....	
Profession/activité :	
Adresse : Code postale : Pays : Tel :	
Personne Morale	
Raison sociale :	
N° du R.C :	
Matricule Fiscale :	

Déclare (ons) souscrire à :

- obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégorie A au taux d'intérêt fixe de 10,3% sur 5 ans ;
- obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégories A au taux d'intérêt variable de TMM+3% sur 5 ans ;
- obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégorie B au taux d'intérêt fixe de 10,3% sur 5 ans ;
- obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégories B au taux d'intérêt variable de TMM+3% sur 5 ans ;

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 29/01/2021 seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 29/01/2021 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les catégories A et B
- Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « HL 2020 » ainsi que son actualisation et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :

- En espèces
- Par chèque n° tiré sur agence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) :

- obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégorie A au taux d'intérêt fixe de 10,3% sur 5 ans ;
- obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégories A au taux d'intérêt variable de TMM+3% sur 5 ans ;
- obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégorie B au taux d'intérêt fixe de 10,3% sur 5 ans ;
- obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » Catégories B au taux d'intérêt variable de TMM+3% sur 5 ans ;

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez³ en (1) Gestion libre compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, Le second servant de souche⁴

Tunis, le
Signature



¹ Cocher la case correspondante
² Remplir la ligne appropriée
³ Indiquer le nom du dépositaire
⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »